



PRÉFÈTE DE LA SOMME

Préfecture de la Somme
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Affaire suivie par : M. Nicolas GRENIER
☎ 03.22.97.80.30
nicolas.grenier@somme.gouv.fr

Amiens, le 20 MARS 2019

La Préfète de la Somme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI
Monsieur le Président du Conseil départemental
En communication à
Messieurs les sous-préfets d'Abbeville, de Péronne et Montdidier

Objet : Préparation de l'exercice budgétaire

P.-J. : Fiches pratiques

Afin de vous apporter les éléments utiles à la bonne préparation de vos documents budgétaires, vous voudrez bien trouver ci-joint une série de fiches synthétiques rappelant les principales règles de droit applicables en matière budgétaire et comptable.

Ces fiches ont vocation à répondre aux interrogations le plus fréquemment posées à mes services. Elles ont été élaborées en prenant également en compte les observations régulièrement émises dans le cadre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire pour vous aider à prévenir toute difficulté.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien y porter ainsi qu'au respect des instructions qu'elles contiennent et vous précise que ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la préfecture de la Somme, à l'adresse suivante : <http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Controle-budgetaire>.

Je rappelle par ailleurs aux collectivités ayant adhéré à l'application @ctes que les maquettes budgétaires doivent **exclusivement être transmises au format « XML »** pour être prises en compte par @ctes budgétaires.

Les collectivités qui ne se sont pas encore engagées dans cette démarche simple et sécurisée de transmission des actes, peuvent contacter les référents @ctes de la préfecture, M^{mes} Blandine CALVEZ (03.22.97.80.43) et Marlène CARON (03.22.97.81.76) qui se tiennent à leur écoute pour toute information sur cet outil.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question et tout complément d'information utile.

La Préfète

Muriel NGUYEN